

## Déclaration liminaire SNUipp-FSU 77 CTSD rentrée 2019

Madame l'Inspectrice d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons écouté ou lu les différentes interventions du ministre de l'Education Nationale à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire. Un ministre tout sourire, bienveillant, qui se déclare le ministre des professeurs et de la concertation, le tout paré de vertus écologistes se faisant même fabuliste en narrant la légende amérindienne bien connue du colibri qui s'emploie à éteindre un feu de forêt.

La FSU aimerait pouvoir se réjouir de cet étalage de bons sentiments mais nous sommes assez dubitatifs... Car derrière cette communication douce et enrobée de bienveillance, cette logique d'apaisement préconisée par l'exécutif, il n'y a pas de changement de cap. La politique de notre ministre reste la même et comparer les enseignants à un « peuple de colibris » évoquant par la même Pierre Rhabi, figure de l'alter mondialisme, n'y change rien. Sa politique reste autoritaire, que ce soit en décidant des usages pédagogiques ou bien encore de considérer que ses idées personnelles (les chorales par exemple) doivent être généralisées dans toutes les écoles.

Dubitatifs également, voire perplexes, quand notre ministre annonce une hausse de 300 euros brut en omettant de préciser qu'il s'agit là de la continuité de l'accord PPCR qui aurait dû être appliqué en 2019 et que cette augmentation sera de 0 à 30 euros net par mois...Pas de quoi pavoiser ! Encore un peu, monsieur le ministre, et les enseignants seront bientôt assujettis à l'ISF !

Dubitatifs encore quand notre ministre à la volonté de « faire passer ce qui existe déjà pour une révolution » pour reprendre les mots de Claire Guéville du SNES-FSU. Monsieur Blanquer paré de vertus écologiques annonce que l'Education Nationale fera une part belle à l'écologie. Mais n'est ce pas déjà le cas dans le premier comme dans le second degré ? Depuis près d'une décennie l'éducation au développement durable est un axe que doivent privilégier les enseignants du primaire et la question environnementale était déjà traité transversalement dans tous les chapitres et à tous les niveaux en géographie dans le second degré.

Enfin, que penser des imprécisions de notre ministre à propos des petites filles qui ne vont pas à l'école maternelle pour cause de fondamentalisme islamique ? Des propos démentis par des journalistes s'appuyant sur des statistiques officielles. Un peu revancharde notre ministre s'est demandé à propos de ces journalistes, ces décodeurs, s'il n'y avait pas une consonne erronée.

Attention de la même façon à ne pas confondre fabuliste et affabulateur. A ce propos personne ne sait ce que finalement le Tatou a décidé de faire...

Cela étant, comme il nous est encore possible de travailler sérieusement dans les instances départementales, revenons à ce qui nous réunit aujourd'hui, ce CTSD de rentrée dit d'ajustement de « carte scolaire ».

Cette dernière phase de « carte scolaire » qui s'ouvre aujourd'hui est très attendue par les écoles. C'est le moment pour celles qui sont concernées par une mesure provisoire de connaître enfin le sort qui leur est réservé. Nous savons, hélas, qu'avec un solde de 37 postes à ce jour, il n'y aura pas de miracle. Néanmoins la FSU continue de réclamer pour nos élèves et les conditions de travail des enseignants toutes les ouvertures nécessaires pour un effectif de 25 par classe, 20 en éducation

prioritaire pour les classes du CE2 au CM2, 15 en PS et TPS, 10 en ULIS, 16 en SEGPA sans double niveau, des postes de RASED partout où cela est nécessaire et le retour des remplaçants de proximité.

Enfin, Madame l'Inspectrice d'Académie, nous vous demandons que les dispositifs de dédoublement soient considérés comme des classes et que les effectifs d'ULIS soient comptabilisés dans l'effectif global comme l'article L351-1 du code de l'Education en vigueur depuis le 2 septembre dernier le prévoit.

Nous vous remercions.



”.